



**BACCALAUREAT ET ÉQUIVALENCE**

Je suis titulaire d'un baccalauréat FRANÇAIS

**Obtenu :**  en France OU  dans un lycée FRANÇAIS à l'étranger

Année d'obtention : |\_|\_|\_|\_|\_| Mention :  Passable  Assez bien  Bien  Très Bien

Nom du lycée : .....

Ville : ..... Département |\_|\_|\_|\_| (099 si bac obtenu dans un lycée FRANÇAIS à l'étranger)

Cocher le type de baccalauréat obtenu :

**Baccalauréat général (NBGE)** - préciser vos spécialités :

Spécialité 1 de terminale : .....

Spécialité 2 de terminale : .....

Spécialité de première : .....

**Autre baccalauréat (S, ES, L...)** - précisez la série |\_|\_|

**Bac professionnel :**  Industriel (0021)  Tertiaire (0022)  Agricole (0023)

Bac ou titre ÉTRANGER admis en équivalence (0031)

Année d'obtention : |\_|\_|\_|\_|\_| Pays : .....

Je suis titulaire d'un autre diplôme ou d'une équivalence :

DAEU/ESEU :  A OU  B  Dispense de baccalauréat  Validation d'expérience professionnelle

**COORDONNÉES POUR 2025-2026**

**Mode d'hébergement en 2025/2026 :**  Domicile parental  Logement personnel

Résidence universitaire CROUS  Chambre étudiant chez un particulier

Autre : .....

• **Coordonnées parentales ou fixes**

N° ..... Rue/Lieu-dit .....

Code postal |\_|\_|\_|\_|\_| Commune : .....

Tél Portable |\_|\_| |\_|\_| |\_|\_| |\_|\_| |\_|\_|

• **Coordonnées de l'étudiant pendant l'année universitaire 2025/2026\***

\*si résidence universitaire, précisez votre numéro de chambre.

N° ..... Rue/Lieu-dit .....

Code postal |\_|\_|\_|\_|\_| Commune : .....

**Obligatoire pour activer votre compte d'accès à l'ENT :**

Email : .....@.....

Tél Portable |\_|\_| |\_|\_| |\_|\_| |\_|\_| |\_|\_|

**ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE**

• Exercez-vous une activité professionnelle ?  OUI  NON

**Si OUI**, êtes-vous :  Salarié en CDI  Salarié en CDD - Durée : mois |\_|\_|  Travailleur indépendant

Indiquez le code de votre catégorie socio-professionnelle : (Cf. tableau ci-dessous) |\_|\_|

Précisez votre quotité de travail :  Temps complet  Temps partiel

**Si NON**, êtes-vous :  Demandeur d'emploi  Retraité  Parent au foyer

• Catégorie socio-professionnelle des parents (Cf. tableau ci-dessous) :

CSP de la mère |\_|\_| CSP du père |\_|\_|

**CODES CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE (CSP)**

10	Agriculteurs Exploitants	47	Techniciens	71	Retraité anciens agriculteurs
21	Artisans	48	Contremaîtres, agents de maîtrise	72	Retraité anciens cadres et prof. Intermédiaires
23	Chef entreprise 10 salariés et +	52	Employés civils et agents de service de la fonction publique	74	Retraité cadre
31	Professions libérales	53	Policiers et militaires	75	Retraité profession intermédiaire
33	Cadre de la fonction publique	54	Employés administratifs d'entreprise	77	Retraité employé
34	Professeurs, prof.scientifique (dont médecin hospitalier et interne des hôpitaux)	55	Employés de commerce	78	Retraité ouvrier
35	Professions Information/Arts/Spectacles	56	Personnels des services directs aux particuliers	81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	62	Ouvrier qualifié dans l'industrie	82	Autres personnes sans activité professionnelle (Adhérent UTL uniquement)
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	63	Ouvrier qualifié dans l'artisanat	83	Militaire du contingent
42	Instituteurs et assimilés	64	Chauffeur	84	Elève / Etudiant
43	Prof. Intermédiaires de la santé et du travail social	65	Ouvrier qualifié manut. Magasin. Transport	85	Sans profession - 60ans (hors retraité)
44	Clergé, religieux	67	Ouvrier non qualifié dans l'industrie	86	Sans profession +60ans (hors retraité)
45	Prof. Intermédiaires administrative de la fonction publique	68	Ouvrier non qualifié dans l'artisanat	99	Non renseigné (inconnu ou sans objet)
46	Prof. Intermédiaires administratives et commerciales des entreprises	69	Ouvriers agricoles		

**CONTRIBUTION A LA VIE ÉTUDIANTE ET CAMPUS (CVEC - CROUS)**

La loi n°2018-166 d'Orientation et de Réussite des Etudiants (ORE) du 8 mars 2018 impose le paiement, au CROUS, sur le site [cvec.etudiant.gouv.fr](http://cvec.etudiant.gouv.fr) de la Contribution à la Vie Etudiante et Campus (CVEC) AVANT votre inscription à l'Université.

Je certifie avoir acquitté la CVEC d'un montant de **105 euros auprès du CROUS**

Je suis exonéré de la CVEC car je suis :

Boursier  Réfugié  Demandeur d'asile  Bénéficiaire de la protection subsidiaire

**Je saisis mon numéro CVEC :** |\_|\_| - |\_|\_| - |\_|\_|

EX : ORL5 NCGMHD 69

Je dépends de la formation professionnelle, je ne suis pas concerné

**SERVICE DE SANTÉ ÉTUDIANTE**

Prendre soin de sa santé, c'est réunir les conditions physiques, psychiques et sociales pour mener à bien ses études. Une équipe pluridisciplinaire (médecins, infirmiers, psychologues, conseillère conjugale et familiale, assistantes sociales, diététiciennes, orthophoniste...) du Service de santé étudiante (SSE) se tient à votre disposition.

**SSE (Service de Santé Étudiante)**

**Site du Plat d'Étain - Bâtiment H**  
Tél. 02 47 36 77 00 / [sse@univ-tours.fr](mailto:sse@univ-tours.fr)

**Site de Blois - Maison de l'étudiant**  
Tél. 06 98 17 01 84 / [ssu.blois@univ-tours.fr](mailto:ssu.blois@univ-tours.fr)

**DERNIER ÉTABLISSEMENT FRÉQUENTÉ**

Année d'inscription |\_\_|\_\_|\_\_| / |\_\_|\_\_|\_\_| (ex.2024/2025)

- Établissement **français** :  Lycée (LY)  Université/IUT/ESPE/INSPE (00)  BTS (01)  CPGE (02)  
 Etablissement formations paramédicales (07)

Autre, précisez : .....

Nom de l'établissement : ..... Dép. |\_\_|\_\_|

- Établissement **étranger** :  Secondaire (19)  Supérieur (10) Pays : .....

**SITUATION ANNÉE 2024-2025**Étiez-vous scolarisé en 2024-2025 ?  OUI  NON

- **Si OUI**, cochez dans quel type d'établissement :

Lycée français (A)  Lycée français à l'étranger (A)  Université FRANCAISE (H)  IUT (C)  BTS (B)

CPGE (D)  ESPE/ INSPE (M)  Etablissement ETRANGER SECONDAIRE (Q)

Etablissement ETRANGER SUPERIEUR (R)  Autres : .....

Précisez le nom de l'établissement : ..... Dép. |\_\_|\_\_| ou Pays : .....

- **Si NON**, avez-vous déjà été inscrit dans un établissement de l'enseignement SUPERIEUR ?  OUI (U)  NON (T)

**DERNIER DIPLÔME OBTENU**

Intitulé du diplôme : .....

Dép. |\_\_|\_\_| Pays : ..... Année d'obtention |\_\_|\_\_|\_\_| / |\_\_|\_\_|\_\_| (ex.2024/2025)

**AUTRE ÉTABLISSEMENT FRÉQUENTÉ POUR 2025-2026**Êtes-vous inscrit dans un autre établissement ?  OUI  NON

- **Si OUI**, précisez : Le nom de l'établissement : .....Ville : .....

Le type de diplôme préparé : .....

Suivez-vous des cours par télé-enseignement ?  OUI  NON

- **Si OUI**, précisez :  CNED  HORS CNED, précisez : .....

**DROIT D'INSCRIPTION 2023-2024**

**Exonération totale des droits sauf, le cas échéant, le droit facultatif (PCE)**

**LISTE DES PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT À VOTRE DOSSIER**

Photocopie d'une pièce d'identité (Carte nationale d'identité, passeport, acte de naissance)

Le formulaire sur la Carte étudiante européenne signé

Une photo d'identité - 35 mm x 45 mm, avec nom et prénom au dos

### LA CARTE ÉTUDIANTE EUROPÉENNE pour faciliter la mobilité étudiante

La carte a pour objet de créer un statut d'étudiant à l'échelle européenne. Grâce à cette carte, un étudiant inscrit dans un établissement adhérent pourra faire valoir ses droits en tout lieu et auprès de tous les fournisseurs ayant défini une offre de service réservée aux étudiants.

**Cette carte étudiante européenne établit une identité numérique et graphique commune à tous les étudiants d'Europe.** Elle a vocation à devenir un véritable passeport numérique permettant l'émergence de services numériques entre les systèmes d'information de tous les acteurs.



Les services aux étudiants rendus accessibles par le biais de cette carte favoriseront et simplifieront sa mobilité dans les pays de l'Union, et également à l'intérieur de son propre pays. Ils visent à améliorer le quotidien des étudiants et favoriser leur réussite. Une recherche de mise à niveau et d'homogénéisation des services proposés aux étudiants en Europe se feront sur le principe de la réciprocité.

Tout étudiant inscrit dans un établissement adhérent à la carte européenne aura imprimé sur sa carte un QRCode qui stocke l'URL d'interrogation du service de vérification de statut de l'étudiant proposé par la plateforme d'échange :

- Le code pays : FR.
- Le code PIC de l'établissement (999848550 pour l'Université d'Orléans)
- Le numéro de l'étudiant dans l'établissement.

Cependant, **l'étudiant garde la liberté de valider ou non son inscription dans le dispositif de la carte européenne.** En cas d'adhésion, les données suivantes seront transmises à la plateforme européenne (plateforme European Student Card Router ou ESC-R, géré par le CNOUS : [esc.support@cno.us.fr](mailto:esc.support@cno.us.fr)) : adresse mail de l'étudiant.e, le CSN (numéro unique) de la carte, son statut et sa date de fin d'inscription. La reconnaissance électronique du statut de l'étudiant à partir du QR-Code de sa carte sera alors activée et disponible sur tous les campus en Europe.

Les données étudiantes seront conservées de manière sécurisée. Elles sont supprimées en fin de droit ou sur demande de suppression par l'établissement. L'étudiant dispose du droit de demander au responsable du traitement l'accès aux données à caractère personnel ou leur rectification. Il a également le droit de retirer son consentement à tout moment. Vous pouvez, le cas échéant, introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

En cochant cette case, vous consentez à activer votre carte étudiante européenne et vous autorisez l'Université de Tours à transmettre les données à caractère personnel précitées à la plateforme européenne pour rendre cette activation effective, sur la base de l'article 6§1a) du RGPD.

Nom : ..... A Tours, le...../...../ 20.....

Prénom : ..... Signature

Filière d'inscription : .....

## ANNEXE 1 : ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE DE TRAVAIL (ENT)

L'Environnement Numérique de Travail permet l'**accès à vos services numériques** : mail étudiant, emploi du temps, plate-forme de cours en ligne, wifi université, etc...

### COMMENT ACTIVER MON COMPTE ENT ?

*Uniquement pour les nouveaux inscrits à l'université de Tours*

1. **Après la validation de votre inscription administrative** par votre scolarité, vous recevrez en simultanément **un mail et un SMS**, comportant :
  - **Votre identifiant de connexion (= numéro étudiant + t)**
  - **L'adresse url pour activer votre ENT.**
2. **Après l'activation de votre compte**, vous recevrez un second SMS comportant un code de validation pour votre mot de passe.



**Vous devez valider votre mot de passe à partir de votre téléphone portable ou de votre ordinateur personnel.**

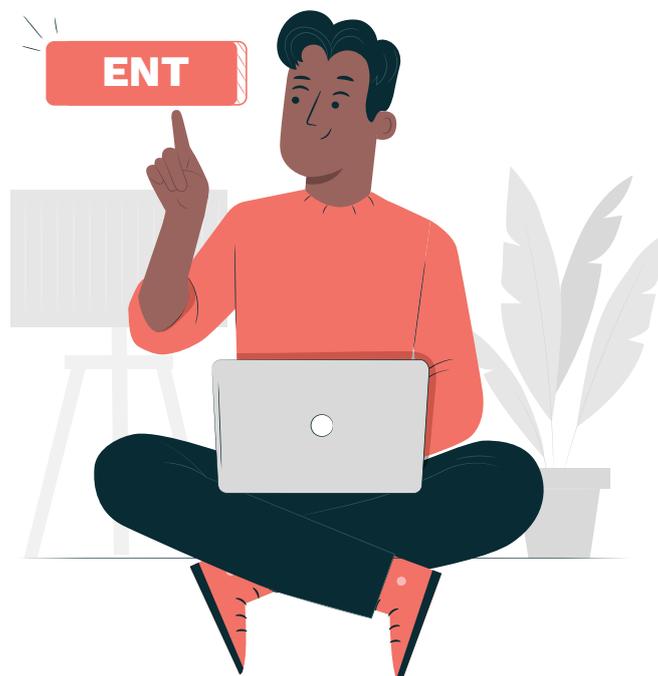


Pour pouvoir utiliser un ordinateur fixe de l'université (cours informatique, ordinateurs en libre-service, ...), vous devrez avoir activé votre compte ENT et validé votre mot de passe sur votre téléphone ou votre ordi personnel.

**N'attendez pas la dernière minute !**

Les services numériques vous seront présentés lors de votre semaine d'accueil. Ne ratez pas cette présentation, elle simplifiera votre vie d'étudiant pendant l'année universitaire.

**> Planning des présentations disponible auprès de votre scolarité.**



LE PASSEPORT CULTUREL ETUDIANT



Le Passeport Culturel Étudiant, votre carte culture !

Avec votre PCE, accédez toute l'année à des centaines de manifestations culturelles à tout petit prix. Spectacles, cinéma, expos, visites, stages, rencontres... optez pour une année de découvertes et d'émotions.

[pce.univ-tours.fr](http://pce.univ-tours.fr)

SERVICE CULTUREL

Au 1<sup>er</sup> étage du site des Tanneurs, bureau 109 A  
Tél. 02 47 36 64 15  
Mél : christelle.berthier@univ-tours.fr

8 €

Pour acheter votre PCE, rendez-vous :

- sur votre dossier d'inscription en enseignement supérieur et cochez la case PCE
- au service culturel
- via l'appli 

Vous pourrez également prendre des infos et/ou acheter votre PCE lors du festival de rentrée, le 26 septembre de 12h à 18h30, place Anatole France à Tours.

Laissez-vous guider !

 et  pce.univ-tours, les coups de cœur et bons plans du PCE

 La newsletter, focus sur l'actualité culturelle, tous les 15 jours dans votre boîte mail universitaire

 [www.pce.univ-tours.fr](http://www.pce.univ-tours.fr), les lieux partenaires, leurs offres PCE et leur agenda

LE SPORT À L'UNIV'



Faites du sport avec le SUAPS !

Tous les étudiants de l'Université de Tours peuvent accéder à l'ensemble des offres mises en place par le service des sports. De nombreux cours, stages, ateliers, événements, formations diplômantes et compétitions sont proposés.



SUAPS

14 rue Monge - 37200 Tours  
Tél. 02 47 36 70 24  
Mél : suaps@univ-tours.fr